



9ème trophée Jean Valjean

Support de la seconde étape du bal des débutants, en extérieur.

Inscriptions

<https://trophee-jean-valjean.inscriptarc.fr/>
avant le 11/06/2026 à 23h59

Licence obligatoire (compétitions, loisir ou découverte)

Tarif : 8€

- **Jusqu'au 15 avril**: réservées aux **archers du 93 en 1ère année de licence** ayant participé au bal des débutants.
- **A partir du 15 avril**, ouverture à tous les autres archers en 1ère année de licence.
- **A partir du 1er juin**, s'il reste des places, ouverture aux **archers en 2ème année de licence**.

Infos pratiques



Dimanche 14 juin

8:00 Ouverture du greffe

9:00 Début des tirs

Samedi 13 juin

13:00 Ouverture du greffe

14:00 Début des tirs

13:00 Ouverture du greffe

14:00 Début des tirs

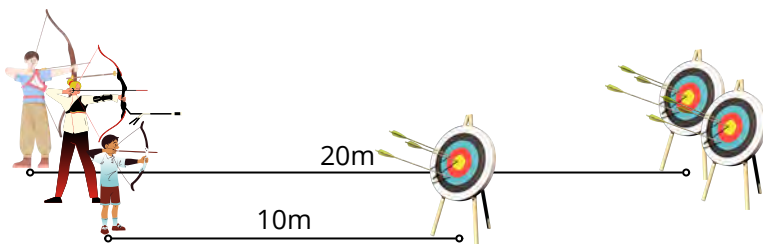


Complexe sportif Éric TABARLY

111 av Daniel PERDRIGE,
93370 Montfermeil



Buvette et petite restauration durant tout le concours



Rythme **2 x 6 volées de 6 flèches**



Blason de **80cm**



Distance **20m** (U11 à 10m, 4 max. par départ)



Tenue adaptée à la pratique du tir à l'arc avec chaussures de sport.

Règlement du trophée Jean-Valjean

Concours par équipe de Club/Compagnie.

Les 3 meilleurs scores de chaque Club ou Compagnie sont comptabilisés, toutes catégories confondues.

Le Vainqueur emportera le Trophée mais devra le remettre en jeu obligatoirement l'année suivante.

Le trophée Jean Valjean restera acquis définitivement au bout de 3 victoires (consécutives ou non).

Contact



M. Bruno Lemaire,
18 rue des Meuniers
93370 Montfermeil



brulem@free.fr

Récompenses



Pour le concours général, seront récompensés les **3 premiers de chaque catégorie**.

Remise des prix le dimanche, à l'issue du tir, suivie du verre de l'amitié

